

TD de droit civil de la famille

Par **LilySzwec**, le **10/02/2020** à **20:37**

Bonsoir !

J'ai un TD à faire dont le sujet est le suivant « Pensez-vous que la formule du Doyen Carbonnier "A chacun sa famille, à chacun son droit" soit adaptée au droit de la famille actuelle? »

Voilà ma problématique : la formule du Doyen Carbonnier est-elle en adéquation avec le droit de la famille actuel?

Et mon plan :

I. Une direction opposée : le droit de la famille actuelle, entre reconnaissance des multiplicités conjugales et unification.

A. Reconnaissance des nouveaux modèles de vie conjugale.

B. Poursuite d'une unification du droit de la famille.

II. Une direction malgré tout convergente : les limites du droit de la famille actuel.

A. Limitée juridiques.

B. Persistance de débats complexes.

J'aimerais votre avis sur mon plan et/ou ma problématique.
Que dois-je améliorer ou modifier?

Merci pour votre aide :)

Par **LouisDD**, le **10/02/2020** à **23:27**

Salut

Même si dans le fond on voit ce que vous voulez dire, les intitulés des titres doivent en un clin d'œil permettre au lecteur de comprendre le contenu exact et la position adoptée par rapport à la problématique posée en introduction. Or ici on a un peu de mal à percevoir une réponse claire (car en soit c'est oui/non mais une position pourrait être prise si jamais y'a

majoritairement l'un ou l'autre)

Après j'avoue hors contexte ne pas comprendre la citation... voulait il montrer son opposition aux autres formes d'union, ou au contraire y était il favorable, je ne saisi pas la nuance...

Bonne soiree